



# COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction  
d'un parti ouvrier  
révolutionnaire en  
Martinique et en  
Guadeloupe.  
Pour l'émancipation  
des peuples de  
Martinique et de  
Guadeloupe.  
Pour la reconstruc-  
tion de la IV<sup>ème</sup>  
Internationale.

SAMEDI 16 OCTOBRE 1982

N° 179

PRIX : Antilles 2 F  
France 3 F

## Editorial

### FRANCE :

**L'ASSURANCE CHOMAGE  
L'UNEDIC - EN DÉFICIT C'EST  
ENCORE CONTRE LES TRAVAIL-  
LEURS QUE PATRONS ET GOU-  
VERNEMENT SE RETOURNENT.**

Depuis plusieurs jours nous enten-  
dons parler des discussions sur l'applica-  
tion de nouvelles mesures qui seraient  
nécessaires pour faire face au déficit de la  
caisse qui indemnise les chômeurs.

Cette caisse, l'UNEDIC - dont l'appli-  
cation intégrale dans les soi-disant «DOM»  
n'est toujours pas effective - fut créée  
en 1958 quand il y avait en France moins  
de 50 000 chômeurs ; aujourd'hui il y en a  
plus de 2 millions et la caisse est donc tout  
naturellement en déficit.

Et le problème qui est posé c'est qui  
va boucher le trou de 33 milliards pour  
1983 !

Les patrons ne veulent pas entendre  
parler d'augmentations de leur cotisation  
et voudrait que le gouvernement éponge le  
déficit quitte à le prendre de nouveau sur  
les salariés.

Rappelons qu'il y a déjà la cotisation  
de 1 % des fonctionnaires qui devait  
rapporter environ 4,5 milliards. Les syndi-  
cats proposent une augmentation de la  
part patronale de 2,76 % et 0,84 % pour  
les salariés. Les employeurs refusent et  
finalement c'est sur le dos des chômeurs  
que le CNPF le syndicat patronal propose  
de régler la note. D'abord en restreignant  
le nombre de bénéficiaires des allocations  
ensuite en réduisant l'allocation journali-  
ère de 32,46 à 30 F. Il faudrait aussi  
indexer la revalorisation non sur celle du  
SMIC mais sur l'indice officiel des prix.  
En plus on rallongerait certains délais  
pour toucher les allocations.

En France les syndicats appellent  
plus ou moins à réagir contre cela et à  
faire pression sur le gouvernement pour  
empêcher celui-ci d'adopter la position  
des patrons. Mais alors que les professions  
libérales, les artisans, les petits et moyens  
patrons eux n'hésitent pas à descendre  
dans la rue pour se faire entendre, les  
travailleurs sont tout simplement invités  
à envoyer quelques délégations par ci par  
là pour faire entendre leur mécontentement.

Les travailleurs en France vont-ils  
accepter de se limiter à des mouvements  
symboliques ou bien vont-ils dire bien haut  
et fort qu'ils en ont assez d'être ceux vers  
qui le gouvernement se tourne toujours  
quand il s'agit de parler sacrifice et res-  
trictions alors qu'il a la main généreuse  
quand il se tourne dans la direction des  
patrons ?

Les travailleurs n'ont aucune res-  
ponsabilité dans les difficultés dues à la  
crise ce sont ceux qui la gèrent qui en  
sont responsables ; c'est à eux de payer.  
Que les patrons qui sont les maîtres  
de l'économie jusqu'ici prennent sur leur  
argent, leurs fortunes leurs biens - ils en  
ont encore beaucoup en dépit de la crise -  
qu'ils se restreignent, eux qui ont plus  
que le superflu pour vivre mais qu'ils ne  
demandent rien aux travailleurs. Et le gou-  
vernement soi-disant de gauche qui écoute  
tant les doléances des patrons et leur fait  
tant de cadeaux pourrait bien avoir à ren-  
dre des comptes aux travailleurs un jour  
ou l'autre.

## INCIDENT A POINTE-A-PITRE ENTRE LES POLICIERS MUNICIPAUX ET UNE MARCHANDE DE BOUDIN



Samedi matin 9 octobre un incident o-  
posa la police municipale de Pointe-à-Pitre  
à une marchande de boudin devant le super  
marché K.DIS.

Les policiers lui interdirent d'installer  
ses tréteaux sur le trottoir du super-marché.  
Ils prirent la table dans leur voiture. Aussitôt  
la marchande se plaça en travers de la rue en  
disant « zot ké passé en lai moin min zot pé ké  
pati tant di zot pé ké rende moin tab en  
moin ».

Aussitôt les passants entourèrent la

dame et les policiers prenant la défense de la  
première. En particulier de nombreux jeunes  
reprochèrent aux policiers leur attitude  
insistant pour qu'on laisse la marchande  
vendre son boudin tranquillement.

Lorsque les policiers tentèrent d'em-  
mener la marchande dans leur voiture, une  
échauffourée eut lieu, les jeunes empêchant  
les policiers d'embarquer la dame.

C'est alors que la voiture de police  
partit en trombe avec la table de la mar-  
chande ;

Pendant un bon moment les policiers  
durent affronter les quolibets et la colère des  
jeunes qui se trouvaient là.

Ce n'est pas la première fois qu'un  
tel incident se produit avec cette même  
marchande. La municipalité exige d'elle  
qu'elle se mette sur le marché et elle prétend  
que c'est à cet emplacement qu'elle peut  
vendre son boudin.

Tout cela remet en actualité le pro-  
blème des vendeurs et des maraîchers du  
marché de Pointe-à-Pitre et des alentours.  
Les habitants du quartier et les automobi-  
listes se plaignent de l'encombrement causé  
par la présence des vendeurs.

Ces derniers objectent qu'il leur faut  
vendre leur produit et que c'est là que le  
gros de la clientèle passe. Il y a du vrai dans  
les deux versions ;

Mais ce qu'on peut reprocher toute-  
fois à la municipalité de Pointe-à-Pitre c'est  
de prendre des mesures (qui en elles mêmes  
ne sont pas forcément mauvaises) sans consul-  
ter la population, sans discuter avec les prin-  
cipaux intéressés par ces mesures.

Prendre des mesures en fonction de l'in-  
térêt général suppose une concertation, une  
consultation, une discussion avec les intéressés  
qui ont leur mot à dire dans toute affaire les  
concernant. Sans compter que l'imagination  
populaire aidant, les gens pourraient faire  
des propositions intéressantes dont la munici-  
palité pourrait tenir compte et qui n'iraient  
pas à l'encontre de tel ou tel groupe d'inté-  
rêts, de telle ou telle profession...

C'est donc un esprit réellement démoc-  
ratique qui permet de résoudre tous ces  
problèmes et en l'absence d'un tel esprit,  
notre soutien est allé tout naturellement à  
cette marchande qui s'est sentie lésée par une  
mesure peut-être bonne pour l'intérêt collec-  
tif mais néanmoins arbitraire et restée incom-  
prise de la population parce que précisément  
arbitraire.

La population n'y a vu qu'une mesure  
de répression appliquée par les forts (en l'oc-  
currence les policiers) contre un faible : une  
marchande de boudin qui n'a peut-être pas  
d'autres ressources. Une mesure injuste en  
somme.

Et toute mesure prise de cette façon ne  
peut être vue que comme cela.

### MARTINIQUE :

## QUAND LA DROITE MANQUE DE RESPECT LA GAUCHE PLEURNICHE

Emmanuel est venu à la Martinique,  
et ô surprise, il n'a été reçu ni par le président  
du Conseil Général, Emile Maurice, ni par le  
Président du Conseil Régional, Camille Petit,  
tous deux élus R.P.R.

Emmanuel s'en est pris donc à la droite,  
qui après quelques réponses embarrassées  
(ils ont prétendu ne pas être au courant de la  
visite du ministre), a répondu par Emile

Maurice et Jean Maran interposés qu'il ne  
s'agissait pas pour eux de recevoir quelqu'un  
qui préparait le séparatisme !

Et la gauche devant tout ça ? Le PPM  
a fait un communiqué pour dénoncer le fait  
que la droite ne respecte pas la Constitution  
française. La fédération socialiste quant à  
elle pleurniche et parle de « mauvaise fois ».  
L'exemple est clair : la droite s'oppose

et fait savoir son opposition. Elle agit. La  
gauche en est au stade de l'accuser de ne pas  
respecter les usages, que les élus de gauche  
respectaient eux quand la droite était au  
gouvernement. Elle subit, et c'est conforme  
à toute l'expérience passée du jeu politique.  
Et à jouer les majorités respectueuses après  
avoir joué les oppositions de salon, la gauche  
se prépare des surprises douloureuses.

## LES JOYEUSES LISTES

### ÉLECTORALES DES COLONIES

Dans un communiqué paru il y a quelques semaines, le secrétariat des DOM-TOM donnait les résultats d'une enquête sur les listes électorales dans les 3 départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion.

Le simple contrôle par comparaison des listes électorales a montré 21.000 doubles inscriptions, soit près de 5 % des 560.000 inscrits. Ce même contrôle fait apparaître quelques 60.000 divergences d'état-civil ou absences au répertoire. Cela signifie que des noms sont mal inscrits sur la liste et que les éventuels inscrits auront des difficultés à faire constater leur nom...

Ce n'était un secret pour personne que les listes électorales dans les colonies étaient établies dans des conditions douteuses. En voilà une preuve supplémentaire. Il faut citer parmi les municipalités incriminées au moins deux cas :

— le cas de la commune de Fonds Saint-Denis qui compte plus d'électeurs inscrits que d'habitants. Le maire en est le vieux routier de la politique qu'est Jean-baptiste Edmond, un des ténors de la droite.

— le cas du Marin, dont le maire est Charron. Cette commune ne comportait pas moins de 4 listes électorales différentes au moment des municipales de 1976.

Mais si les maires n'ont pas hésité à gonfler bien souvent les listes électorales

dans le but de s'assurer une marge de sécurité contre leurs adversaires, il faut signaler le rôle plus que complaisant de l'administration coloniale, parfaitement au courant de cette situation mais qui a laissé faire, quand elle ne favorisait pas purement et simplement la fraude. Un des exemples est celui de la commune de Rivière-Pilote.

Le maire Marie-Jeanne avait entrepris, devant le gonflement évident de la liste électorale de procéder à des radiations, conformément à la loi. L'administration refusa ces radiations. C'est ainsi qu'un certain Camille Maran, frère de Jean Maran, le maire de Sainte-Luce, se retrouva d'autorité réinscrit à Rivière-Pilote, alors qu'il habitait Sainte-Luce. Il ne fut pas étonnant de retrouver aux cantonales de 1979 le dénommé Camille Maran, armé d'une hache à la tête d'un commando qui détruisit l'urne et sacqua le bureau de vote de la Josseaud à Rivière-Pilote, cela dans le but, atteint, de faire annuler l'élection.

C'est au vu de ces errements passés qu'il s'agit d'être prudent sur les déclarations du secrétariat d'état aux DOM-TOM. Et même avec une liste électorale sans erreur, cela n'empêche pas les maires d'avoir par le simple contrôle des quelques emplois communaux un poids énorme dans la vie des communes.

J. B.

## XÉNOPHOBIE, RACISME :

### LES ARMES ÉLECTORALES

#### DE VIVIÈS

La campagne électorale est aussi commencée pour Raymond VIVIES. Et comme d'habitude en de pareilles circonstances notre petit Mussolini fait son cirque habituel. On le voit partout dans la ville de Pointe-à-Pitre distribuant les poignées de main, les accolades, les gros sourires aux Pointois sans oublier de critiquer sévèrement la municipalité de Pointe-à-Pitre dont VIVIES n'a cessé de convoiter la direction depuis qu'il fait de la politique. D'ailleurs on peut dire sans risque de se tromper que c'est là son principal objet de désir.

En fait toute cette pitrerie destinée à charmer les électeurs est jusque là restée sans effet sur les travailleurs et ce n'est pas les 300 suffrages obtenus par VIVIES lors des dernières élections cantonales qui nous feront dire le contraire. Lors de ces élections VIVIES avait rallié à lui quelques possédants gros commerçants, gendarmes et autres réactionnaires de tout acabit.

Pour les prochaines élections municipales VIVIES se sert à fond de son tremplin de conseiller général pour se lancer à l'assaut de la mairie de Pointe-à-Pitre. C'est ainsi qu'il multiplie les déclarations aux différentes radios périphériques. Et à travers ses propos

on peut constater qu'il a fait du problème dominicain son principal cheval de bataille. Il n'hésite pas à rendre la municipalité de Pointe-à-Pitre responsable de l'existence de ce problème. Et on peut se rendre compte facilement du genre de solution que lui VIVIES propose en se référant à son comportement lors des manifestations anti-dominicains organisées à travers la ville de Pointe-à-Pitre, et dans les quartiers populaires périphériques en 1979. Il passe aux yeux de la population pour le principal instigateur de cette «chasse» aux Dominicains.

Les moyens employés par VIVIES pour conquérir une nouvelle sinécure sont dignes du personnage. Il n'hésite pas à jouer sur les sentiments les plus bas de certaines personnes dans la population. Il veut apparaître comme l'homme providentiel. Mais les travailleurs ne se laisseront pas prendre au piège de VIVIES. Et pour commencer ils sauront profiter du fait que celui-ci vient à eux lors de la campagne électorale pour lui demander des comptes sur l'affaire de la SODEG et la trajectoire qu'ont pris les milliards détournés. Raymond VIVIES est peu loquace sur ce sujet. Alors espérons que la fièvre des élections lui déliera la langue !

## GIL-SEGT :

### L'ENTREPRISE N'EST PAS REMISE EN ROUTE LES TRAVAILLEURS SE PAIENT SUR LE CAPITAL

Depuis l'incendie qui a ravagé ses locaux en Août 81, l'entreprise GIL-SEGT n'a pas réouvert ses portes. Une centaine d'ouvriers employés par cette entreprise sont «légalement» jetés à la rue et sans ressources. Les propriétaires, guadeloupéens, exploitaient non seulement l'entreprise laitière fabriquant les yaourts, les glaces, le lait et autres produits laitiers tel un fromage blanc, mais ils sont en même temps propriétaires d'un très grand élevage bovin et de 300 hectares de terres rachetées à l'époque au Crédit Agricole et venant donc en droite ligne de la SAUB (société anonyme des usines Beauport)

Actuellement ils semblent que ces propriétaires souhaitent revendre les 300 hectares de terre et le bétail et n'exploiter que l'entreprise laitière, mais en étant sûrs que les nouveaux propriétaires des terres continueront l'élevage du bétail et leur livreront le lait nécessaire à leur usine. Pour cela ils voudraient paraît-il vendre les 300 hectares à de gros éleveurs en 30 lots de 10 hectares.

Jusqu'à présent aucune solution n'a été trouvée. Une partie des travailleurs, de la société GIL-SEGT et le syndicat UGTG estimeraient que les parts proposées sont trop grandes alors que de nombreux ouvriers agricoles de la région ont besoin de terres pour faire de l'élevage certes, mais aussi de la

culture. Par ailleurs un gros acquéreur français, présenté par le sous-préfet de Pointe-à-Pitre Hugodot, se serait détourné de l'affaire après les premiers contacts.

Brefs, les mois passent les travailleurs ne sont toujours pas réembauchés depuis plus d'un an.

De plus, ils n'ont aucune possibilité de contrôle réel sur les tractations engagées au niveau de la direction avec d'éventuels acheteurs.

Face à cette situation qui dure et dans laquelle aucune des parties, ni administration préfectorale et inspection du travail, ni la direction du GIL-SEGT ne semblent réellement prendre en compte la situation des travailleurs de l'entreprise, un certain nombre de ces travailleurs en chômage ont décidé d'agir.

Depuis quelques mois, ils occupent des terres de la GIL et abattent des bœufs pour vivre.

Aujourd'hui, les propriétaires de l'entreprise crient au scandale, en appellent à la justice et aux autorités préfectorales pour arrêter les actions «illégalles» entreprises par certains travailleurs.

Et René Cazimir-Jeanon de France-Antilles leur emboîte allègrement le pas en s'étonnant, hypocritement lui aussi, de la responsabilité du syndicat UGTG-UTA dans

l'occupation des terres et l'abattage des bœufs de la GIL.

Pourtant si l'UGTG-UTA qui a des syndiqués parmi les licenciés - soutient effectivement ces mouvements, il est normal que ce syndicat se retrouve aux côtés des travailleurs tant que le problème n'est pas réglé.

Que les travailleurs agricoles soient lassés de jouer les spectateurs passifs en face de toutes les tractations de terre qui se déroulent sous leurs yeux, depuis des années partout en Guadeloupe, cela se comprend parfaitement.

Que, jetés à la rue par les patrons et leur société capitaliste, ils décident de se payer sur le capital, à défaut de correspondre aux normes de la légalité des riches, c'est tout à fait légitime.

Ces travailleurs auraient refusé d'être d'éternels pleurnichards, d'aller supplier, l'administration qui ne se soucie aucunement d'eux ! Quoi de plus normal, dans une société où c'est le seul moyen de se faire entendre c'est d'agir par des moyens de force.

Bien sûr il paraît aberrant et absurde qu'une société laitière qui produit des biens de consommation nécessaires à la population et fournissait un certain nombre d'emplois dans la région de Port-Louis ferme ses portes. Et nous ne pensons pas qu'il faille en arriver à sa liquidation. Mais prédisément pour que

cette entreprise fonctionne réellement au profit de tous, il faudrait qu'elle soit sous le contrôle des travailleurs et de la population et non pas d'un quarteron de capitalistes, fussent-ils Guadeloupéens, fussent-ils bien intentionnés.

Car le monde capitaliste est toujours peuplé de gens bien intentionnés. Mais dans la réalité, ceux qui se retrouvent toujours «le bec dans l'eau» ce sont les travailleurs.

Les dernières tractations financières d'envergure entre l'état et les capitalistes usiniers de la SIS Darboussier sont les derniers exemples en date. Et tout le monde sait que les hommes du groupe Empain, après avoir exploité pendant des années ouvriers agricoles, colons, ouvriers, paysans pauvres ont plié bagages en empêchant un lourd magot et en laissant des milliers de gens sans ressources !

Alors, si pour l'instant les tractations n'ont pu aboutir à une solution permettant la relance de l'entreprise ce n'est nullement la faute des travailleurs. Et ceux-ci ont encore une fois bien raison de prendre toutes les dispositions pour ne pas être les victimes de ces opérations.

Marianne TIBUS.

## NOUVELLE OCCUPATION DE TERRES

### A SAINTE-ROSE

A Morne Rouge (Sainte-Rose) des travailleurs ont occupé près de 50 ha de terre appartenant à la SAG. (Société Agricole de la Guadeloupe).

Cette année, ces terres n'avaient pas été plantées en cannes. Elles étaient destinées à être réparties entre petits colons. Mais de nombreux habitants de Morne Rouge désiraient ces terres pour y construire une maison et non pour y planter de la canne.

Ils décident donc de les occuper avant que la SAG les répartisse. Certaines personnes étaient déjà inscrites comme colons et la répartition devait se faire samedi.

Mais dès le jeudi, les terres étaient déjà occupées. Les occupants de Morne Rouge

ont ainsi décidé eux-mêmes de ce qu'ils devaient faire de ces terres. Ils ne se font plus d'illusions sur la récolte de la canne à sucre et ne sont plus décidés à cultiver une terre pendant des années au bénéfice des sociétés agricoles sans jamais devenir propriétaires de ces terres.

Dans cette région deux usines ont fermé leurs portes et Grosse-Montagne est menacée de fermeture ;

Des surfaces qui étaient plantées en cannes sont plantées en bananes.

Les travailleurs ne peuvent donc mettre leurs espoirs dans la culture de la canne.

A Morne Rouge, ceux qui ont occupé les terres ont eu raison.

## DE NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

### SCOLAIRES CONNAISSENT DE NOMBREUX

#### PROBLÈMES

Après la rentrée scolaire, de nombreux problèmes continuent de se poser. Cette semaine, après la mobilisation des parents de Saint-Louis (Marie-Galante), ce sont les parents et les enseignants des élèves du collège de Saint-François et du Collège Michelet qui expriment leur mécontentement.

Ce sont les mêmes problèmes qui se posent dans ces établissements : insuffisance de locaux, manque de matériel. Au collège de Saint-François, une annexe a été construite mais elle a été livrée au primaire alors que

les installations ont été prévues pour le secondaire. Au collège Michelet de Pointe-à-Pitre, les élèves de CPPN n'ont pas de matériel pour l'apprentissage et le matériel sportif fait défaut. Les parents d'élèves ont adressé une lettre de protestation au recteur.

Ce sont l'incurie et l'imprévoyance de l'administration qui ont conduit à une telle situation allant même jusqu'à l'aberration, comme livrer des locaux qui ne lui sont pas destinés au primaire. Et les représentants de l'administration ont le culot de dire que la rentrée s'est effectuée sans problèmes.

## LE MOULE

# LE MAIRE H. BEAUJEAN : DU DRAINAGÉ DE SABLE AU DRAGAGE DE FONDS EN VUE DU FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Au début de ce mois il s'est passé un événement qui a soulevé le mécontentement d'une partie de la population dans la commune du Moule.

En effet, le maire de cette commune le docteur BEAUJEAN a décidé de débarrasser la rivière d'AUDOUIN d'un excès de sable dans lequel s'enlisaient les hélices des moteurs des bateaux de pêcheurs. Par cette opération, des tonnes de sable ont été fouillées. Et le maire BEAUJEAN a décidé de vendre ce sable à la population à 500 Frs le mètre cube. Pour ce faire, un compte a été ouvert à la mairie libellé "COMITÉ DES FETES" de la ville du MOULE).

Ce n'est pas tant cette fouille qui a soulevé la colère d'une grande partie de la population, que plutôt l'embouteillage que cette opération a entraîné au moment de la vente et surtout le fait que la répartition s'est faite à la tête du client et aussi à certains clients de communes voisines. En tout cas, devant la colère des gens, la vente fut suspendue ; actuellement, une partie du sable res-

tant se trouve sur le terrain de football de la ville et sur la propriété de BEAUJEAN.

D'aucun pensent que cette vente sauvage de sable était destinée non pas à financer la fête du Moule qui n'aura lieu qu'au mois de juin 1983, mais plutôt une manigance de BEAUJEAN visant à récupérer de l'argent à des fins électorales.

En tout cas, le maire du Moule Henri BEAUJEAN, n'est pas à sa première magouille. Comme beaucoup de maires dans ce pays, il gère la commune au mépris de la population. Et les bourgeois affairistes, du style de Beaujean profitent de la confiance que leur fait cette population pour se livrer à tous les tripatouillages et toutes les magouilles possibles.

Si les travailleurs, les petites gens, les Noirs pauvres de ce pays veulent que cela cesse, il faut qu'ils se décident en prendre en main leurs propres affaires en exerçant un contrôle permanent sur tous ceux en qui ils placent leur confiance.

# LES TRAVAILLEURS DE LA BANANE ET LES CONGÉS PAYÉS



Cette année encore, pour les congés payés, les travailleurs de la banane ont eu des problèmes avec leur patron.

Sur la plantation Simonnet à Grosse-Montagne, le patron a payé 15 jours de congé, mais il demandait aux travailleurs de rester un mois chez eux.

Mais face à la colère des travailleurs, le patron a pu trouver une solution rapide.

Chez Butel, à Capesterre ce fut autre chose : le patron a demandé à des travailleurs de venir travailler alors qu'ils étaient en congés payés. Et il n'y en a beaucoup qui acceptèrent. Ils ne se rendent pas compte qu'ils courent des risques et surtout qu'ils permettent au patron d'avoir prise sur eux.

Mais ce qui est plus grave dans cette histoire de congés payés, c'est qu'il y a des patrons qui payent aux travailleurs le nombre de jours de congés payés qu'ils veulent. Il y a des travailleurs d'une même plantation qui perçoivent 15 jours, d'autres 18, ou encore 10 jours. Ça dépend du bon vouloir du gérant ou du patron. C'est surtout vrai sur les plantations qui n'ont pas de syndicats. Là, les patrons font ce qu'il veulent.

# DES HOMMES NOUVEAUX POUR QUELLE POLITIQUE

Depuis 2 semaines les murs de Pointe-à-Pitre sont recouverts du slogan des "Hommes nouveaux pour une ville nouvelle".

Un de ces hommes nouveaux, architecte de son état, est passé le vendredi 8 à la radio et à la télévision. L'hebdomadaire ICAR a diffusé un tract de ces "hommes nouveaux". Ces hommes visent tout simplement la mairie de Pointe-à-Pitre.

Pour ce faire ils ont la prétention d'être des technocrates éclairés pouvant selon leurs dires résoudre l'ensemble des problèmes de Pointe-à-Pitre, mieux que l'ancienne équipe dirigée par le P.C.

Ils critiquent comme tout le monde le béton qui prolifère à Pointe-à-Pitre, le déplacement sans consultation des centres administratifs de la ville et la disparition au profit d'une autre commune des activités portuaires et du commerce de gros.

Ils écrivent et disent pouvoir résoudre l'insalubrité des quartiers CARENAGE, CHEMIN NEUF et assurer la sécurité des personnes, améliorer la circulation automobile dans la ville, améliorer l'état des trottoirs

etc. . . Bref qu'ils ont des solutions à tous les problèmes de la ville.

Mais comment ses solutions ont-elles germé subitement dans la tête de ses hommes qui se veulent intelligents et compétents. La situation de la ville s'est-elle brusquement détériorée ? Le béton s'est installé lentement à P-A-P.

Qu'ont fait ces hommes à ce moment ? Ils n'ont pas à l'époque dénoncé devant la population, la politique municipale pour attirer l'attention de cette population et ainsi la mobiliser contre envahissement du béton et l'emmener à réclamer une autre politique pour leur ville.

Ils n'ont rien fait de ce genre ni avant ni récemment. Mais ces jours-ci à quelques mois des élections municipales ils se réveillent avec des solutions de technocrates pour P-A-P. Ils veulent la mairie pour pouvoir appliquer leurs idées. Mais rien ne garantit aux Pointois que les solutions qui ont germé dans la tête de ces technocrates sont celles que désirent les Pointois.

# CGN : COUP DE FORCE DE LA DIRECTION QUI DÉPOSE SON BILAN

Les patrons du C.G.N. viennent de franchir un nouveau pas en décidant de déposer le bilan de l'entreprise. Deux syndicats auraient été nommés et on n'attendrait plus que leur arrivée de France ! pour décider de la suite à donner à l'avenir de l'entreprise.

Il semble que les patrons aient décidé de tenter un nouveau coup de poker dans le but de se débarrasser des travailleurs. Car il y a les grenouillages propres à Cassius, dans cette affaire. Il semble que le dépôt de bilan soit une manière de s'assurer un nouveau départ, après la dissolution de la société qu'il forme avec Glaudon et Nabéti. Cassius

voudrait relancer l'affaire avec ses parents et plus particulièrement sa fille.

Les travailleurs eux sont dans l'expectative, mais ils ne sont pas du tout décidés à accepter la perte de leur emploi, alors que les capitalistes continueraient sur de nouvelles bases à faire des gros profits.

Il faut signaler en outre l'attitude particulièrement pro-patronale de l'administration qui laisse faire les patrons et concourt à endormir les travailleurs, la seule tâche de monsieur Moser, le secrétaire général de la Préfecture ayant été en 2 mois de faire pression sur les grévistes pour qu'ils acceptent de diminuer sur leurs revendications.

## HOPITAL PSYCHIATRIQUE :

### L'ARGENT DE NOS IMPÔTS GASPILLÉ

A l'hôpital psychiatrique de St-Claude, il y a beaucoup de choses qui ne vont pas.

On se souvient, il n'y a pas si longtemps, que pour la rénovation de l'hôpital, des sommes importantes ont été dépensées, et Jack Ralite, ministre de la santé, était venu inaugurer en grande pompe un service rénové. Mais aujourd'hui, plusieurs mois après le passage de Ralite, ce n'est qu'une partie de ce service qui est occupé. Pourtant, il y a beaucoup de malades qui sont hospitalisés dans des conditions inacceptables. On se de-

mande pourquoi ils ont dépensé tant d'argent. Et à quoi cet argent a-t-il servi ? Où est-il passé ?

Il y a quelques temps, Michaux-Chevry, présidente du Conseil général a déclaré que le conseil général doit combler un déficit de 7 milliards de francs à la D.A.S.S. A quoi cet argent a-t-il servi ? On est obligé de se poser cette question. Après l'affaire SODEG, après le Trafic de la DDE, entendrons-nous parler de l'affaire DASS-Hopital Psychiatrique ?

## ECHOS DES ENTREPRISES

### MARTINIQUE - MÉTALLURGIE

#### DELATTRE - LEVIVIER : LA VIGILANCE - ÇA COMPTE.

Le nouveau directeur administratif a voulu en faire à sa tête en nous payant après les heures de travail et même le lendemain du jour de la paye.

Mais dès le lendemain nous nous sommes mobilisés et nous sommes allés dire à la direction qu'il ne fallait pas que ça se renouvelle.

Nous l'avons entendu alors s'excuser et il a dit que à l'avenir la paye sera faite à temps.

Nous attendons de pied ferme afin de l'aider à tenir sa promesse.

—\*—\*—\*—\*—\*—\*—

### EDF - MARTINIQUE

#### NON A L'HORAIRE DE LA DIRECTION.

La direction locale, prenant le relais des hautes instances de Paris, a refusé l'horaire de travail présenté par le syndicat. C'est à dire une demie-heure de moins par rapport à l'horaire habituel le lundi et le jeudi après midi.

Dans un premier temps elle a proposé un horaire tout à fait inacceptable pour arrêter provisoirement une heure de moins le lundi après midi.

Son insistance à vouloir placer cette réduction d'horaire à sa guise pourrait bien être l'étincelle créant l'explosion.

Ce pourrait être aussi l'occasion de régler bien des comptes en suspens, à commencer par l'augmentation prévue qu'ils ont l'intention de supprimer.

### CENTRE HOSPITALIER DE FORT-DE-FRANCE

#### BARBE : L'AUSTÉRITÉ N'EST PAS POUR PETIT.

A Barbe, le vestiaire des agents a été transféré vers les chambres réservées aux prisonniers. Et ce vestiaire réquisitionné ainsi a été transformé en un beau bureau, moqueté, climatisé pour le Dr Petit.

Est ce parce qu'il est conseiller général, qu'il passe ainsi à travers les filets de l'austérité ?

Il aurait été certainement plus bénéfique pour les malades et les agents de remplacer les absents avec l'argent dépensé pour aménager ce bureau.

Si priorité il y a dans les dépenses, nous pensons que la 2ème solution aurait été la meilleure.

### BLOC DE REDOUTE : L'AUSTÉRITÉ EN MARCHÉ.

Avec les mesures d'austérité, comme chacun le sait, la direction ne remplace qu'en cas extrême. La plupart des services tournent avec un effectif réduit.

Au bloc de Redoute, par exemple il n'y avait qu'une IDE pour 3 salles d'interventions. Et il a fallu attendre 9 h pour qu'une remplaçante soit envoyée et même cela était insuffisant, car les 3 salles ont fonctionné dans la matinée.

Alors quand la direction nous parle de la qualité des soins à donner au public c'est à croire qu'elle ne se voit pas agir

### BASSIN DE RADOUB : EUX AUSSI MOBILISÉS.

Les ouvriers du Bassin de Radoub ayant les mêmes problèmes de paye et d'heures supplémentaires non payées ont eu la même réaction que ceux de l'atelier. Ils ont pris un véhicule de l'entreprise et se sont présentés aux bureaux de la direction pour exiger leur dû.

Ils ont réclamé en outre que leurs deux heures de débrayage leur soient payées.

La direction est restée muette sur ce point, mais les ouvriers comptent bien lui rappeler dès la prochaine paye que c'est de leur faute s'ils ont dû arrêter le travail et se déplacer pour avoir leur salaire. Ils ne veulent pas avoir à payer pour les manques de la direction.

### IDECA : LES TRAVAILLEURS NE SE LAISSENT PAS FAIRE.

Les travailleurs ont mis un frein à l'arrogance patronale. Après une journée et demie de grève, ils ont fait réembaucher un de leurs camarades licencié pour soi-disant "abandon de poste" alors qu'il était simplement en congé annuel !

Dans la foulée, ils ont réclamé et obtenu une augmentation uniforme de 3 Francs de l'heure !

Un bel exemple à suivre !

# LES TRAVAILLEURS POLONAIS

## LUTTENT CONTRE

### L'INTERDICTION DE «SOLIDARITÉ»

Vendredi 8 octobre, la Diète polonaise a adopté un texte de loi qui met hors la loi le syndicat Solidarité. Des dirigeants de ce syndicat devenu clandestin après le coup de force militaire de décembre 1980, et la proclamation de l'état de guerre ont été arrêtés.

Mais si Solidarité est mis hors la loi légalement par les autorités polonaises, cela n'élimine pas pour autant ses 10 millions de membres qui, depuis décembre 80 continuent à résister dans la clandestinité contre toutes ces violations de leurs droits.

Les premiers travailleurs à s'être mis en grève lundi matin sont ceux des chantiers Lénine à Gdansk. C'est de ces chantiers navals que le mouvement de juillet 1980 était parti, et c'est aussi là qu'est né le syndicat Solidarité. La grève s'est rapidement étendue aux autres chantiers navals de la mer

Baltique.

Plus tard, de violents combats ont éclaté entre les grévistes et les forces de police, faisant des centaines de blessés, provoquant de nombreuses arrestations.

La direction clandestine de Solidarité appelle tous ses membres à une grève générale le 10 novembre, anniversaire de l'enregistrement du syndicat par les autorités polonaises en 1980.

Cette décision de la Diète polonaise, qui ne fait qu'entériner les mesures de suspension du syndicat prises après la proclamation de l'état de guerre, a donc abouti à de nouvelles manifestations très vives de la combativité des travailleurs polonais, qui paraissent bien prêts à se battre jusqu'au bout pour la défense des droits qu'ils ont acquis par la lutte.

# JAMAÏQUE :

## LICENCIEMENTS DANS LA BAUXITE

L'exploitation des gisements de bauxite de la Jamaïque qui constitue l'une des principales ressources du pays, si ce n'est la principale, est gravement touchée par la crise économique. Et l'annonce faite par la firme REYNOLDS de licencier 450 travailleurs constitue une véritable catastrophe.

En fait tout cela fait partie des aléas de la crise qui secoue l'ensemble du système capitaliste. Aucun pays n'est épargné et les pays sous développés comme la Jamaïque qui sont sous la coupe de l'impérialisme, en l'occurrence l'impérialisme américain, subissent encore plus que les pays riches les soubresauts de cette crise.

La production de la Jamaïque est destinée à l'exportation vers les États-Unis.

Or avec l'approfondissement de la crise économique on assiste à un fort ralentissement de la production dans les pays industrialisés et par voie de conséquence à une mévente des matières premières des pays du Tiers Monde. Ces pays qui vivent essentiellement de l'exportation des minerais, de leur sous-sol vers les industries de transformation des pays riches connaissent du jour au lendemain le plus grand désastre économique.

Et tant que durera cette dépendance économique des pays sous-développés, tant que le monde restera ce qu'il est, c'est-à-dire dominé par les puissances de l'argent, le sous-développement, la misère continueront à sévir sur la majeure partie du globe.

# LAMENTIN (GUADELOUPE)

## «LA FACE CACHÉE» DU SÉNATEUR-MAIRE-

### CONSEILLER GÉNÉRAL... DAGONIA !

Nous reproduisons ci-dessous, les propos de Marc Tafna, Conseiller général du Lamentin, propos tenus lors d'une interview réalisée avec lui lors d'une émission de Combat-Ouvrier, sur Radio-Unité le lundi 4 octobre 1982.

Ce que dit Tafna, et en pesant ses mots, éclaire crûment sur la façon désinvolte et pour le moins bizarre dont le maire du Lamentin gère sa commune et sur son attitude dictatoriale vis à vis de ses collègues du conseil municipal...

«Vendredi dernier nous étions réunis en conseil municipal pour voter le budget supplémentaire de l'année.

J'ai toujours dit que le maire gère dans le mensonge. Et au Lamentin il n'y a pas de municipalité, c'est une mafia.

Vendredi soir donc, il fallait voter le budget et nous savons tous qu'il s'agit du dernier budget du mandat du maire. Le maire avant le vote a commencé à lire un petit papier comportant une série de chiffres. Je l'ai interrompu en lui disant "pas du tout, nous votons le budget de la commune. En tant que responsables nous devons avoir un exemplaire du budget devant nos yeux et la loi dit que le budget doit être voté article par article". Il y avait des Lamentinois qui assistaient à la séance du conseil municipal. Je peux vous certifier que Dagonia refusa catégoriquement de me donner un exemplaire du budget. Ce n'est qu'après avoir insisté, qu'il dit au secrétaire de mairie "bon puisque monsieur en veut un, qu'on lui en donne un" (un exemplaire du budget).

On m'a donné une feuille. Elle est vide à 99 %. Il n'y a que quatre ou cinq postes qui y figurent.

Mais il y a beaucoup de postes à justifier, puisque c'est le dernier budget du mandat. Au Lamentin il y a beaucoup de dépenses faites sans délibérations du Conseil municipal. Je vous donne un exemple concret. J'ai dénoncé cela l'année dernière un jour que je passais dans une section, j'ai remarqué que l'on construisait un bâtiment je me suis renseigné, on m'a dit que c'était un réfectoire. (c'était dans une école). Or, en principe, quand un réfectoire doit être construit il doit y avoir une délibération du conseil municipal. Or, moi qui suis conseiller municipal je n'ai jamais été informé de cela. J'ai écrit au préfet pour l'informer de cela. Je ne sais pas si c'est ma lettre qui eut de l'effet, mais 15 jours après on m'a convoqué au conseil municipal pour prendre une délibération pour "la construction d'un réfectoire à Castel". Arrivé dans la réunion je déclarai "bon, nous construisons

un réfectoire, c'est très bien, puisqu'il faut que les enfants aient un endroit pour manger, mais où est le dossier ? Pour voir si le réfectoire en question correspond effectivement aux besoins des enfants. Là ; idem, le maire a refusé de nous donner le dossier. Et jusqu'à ce jour, je peux vous certifier que nous avons siégé mais sans dossier.

Quand j'ai étudié le problème, j'ai remarqué que le réfectoire était chiffré à 125 millions. Je pense que cela ne peut coûter aussi cher. Mais le maire ne nous donne aucun justificatif de cette somme. Et vendredi dernier lors de notre délibération, il fallait "actualiser" le prix et ajouter trois millions. . . Quand j'ai demandé pourquoi, on m'a répondu "c'est pour l'adaptation au sol". Alors je pose la question : est ce que le réfectoire a été construit dans le ciel et que maintenant il faut le remener sur terre ? . . .

Enfin voilà un réfectoire qui revient à plus de 130 millions. . . Je demande aux lamentinois d'aller voir, et si il y en a qui pensent effectivement que ce bâtiment vaut 130 millions qu'ils viennent me voir . . .

Il n'y a qu'un seul entrepreneur qui travaille pour la commune. Or vous savez, le Lamentin est une commune rurale, il y a beaucoup de petits entrepreneurs, qui font des maisons dans la commune. . .

Tous les marchés sont passés de gré à gré, or la loi dit que à partir du moment

où un marché dépasse 60 millions il faut faire un avis d'appel d'offres.

Il y a un gros problème en ce qui concerne le stade du Lamentin, j'ai toujours dit que le maire, d'une part n'a rien fait dans la commune, mais n'a même pas réussi, à entretenir ce qu'il a trouvé.

Il y a deux ans la ligue a refusé d'homologuer le terrain de foot-ball pour des raisons bien précises c'est que, on ne peut pas payer dans ce stade. Ce n'est pas la peine de payer puisque on entre où on veut dans ce stade. Les waters y sont bouchés. C'est honteux ! Cette année encore, le terrain n'est pas homologué. . .

Il arrive très souvent que le maire nous demande d'avaliser certaines affaires qu'il a traitées sans délibération. Il y a des exemples importants : il y a trois mois, la commune a acheté une pelle mécanique. . . on ne nous a jamais demandé notre avis, nous n'avons jamais délibéré pour acheter cette pelle. D'autre part, en matière de voiture, automobiles. . . et cela le concerne, car depuis qu'il est maire, Dagonia n'a pas acheté . . . même une bicyclette sur son nom. Il ne roule qu'en grosse voiture 15 cv avec l'argent de la commune. En deux ans, il a acheté une CX 8 millions, cinq cent mille francs. Il a fait un accident, il en a acheté une autre : une 505, de 8, 5 millions, ce qui fait au total 17 millions anciens pour lui tout seul . . . Et sans délibération du conseil municipal. . .

## A GRAND-CAMP, UNE MÈRE DE FAMILLE

### S'INSTALLE DANS UN LOGEMENT

#### INOCCUPÉ

Confrontée à des problèmes de logement insolubles, une mère de famille a été contrainte de s'installer à Grand Camp dans un logement inoccupé. Mais menacée par une expulsion, elle vit enfermée chez elle, dans des conditions très difficiles.

De nombreuses demandes de logement déposées à la SIG demeurent insatisfaites pendant des années. A côté de ces cités où ils est devenu pratiquement impossible de trouver un logement, les loyers demandés par les particuliers sont très élevés et sont une charge trop lourde pour la majorité de la population.

D'autres logements restent inoccupés

certain mis en location vente ne trouvent pas d'acheteurs car la mise de fond de départ est trop élevée. C'est le cas d'un bâtiment entier de la résidence «les Saintes», qui commence à être envahi par la végétation ! Quel gâchis ! Alors que tant de gens vivent dans des conditions insupportables dans les bidonvilles autour de Pointe-à-Pitre.

Dans de telles conditions, l'occupation d'un appartement inoccupé par une personne sans abri est parfaitement justifié.

Et il est étonnant que plus de gens ne suivent pas cet exemple. Car dans bien des cas, des familles entières sont au bord de l'exaspération.

# MÉTALLURGIE :

## ÇA MARCHE

### POUR EUX

### EXIGEONS

### NOTRE DÙ

Depuis le début de l'année, la moisson a été bonne pour les patrons de la métallurgie .

... A Delattre-Levivier, lors de la réunion du Comité d'Entreprise, le PDG a affirmé que le premier semestre avait été brillant !

... Au Bassin de Radoub, jamais les bateaux n'ont été aussi nombreux !

... A IDECA, après une journée de grève, les travailleurs ont mis le patron à genoux !

... A Carnier, qui se plaignait d'avoir des difficultés au début, les plaintes ont disparu comme par enchantement !

... A ERCAM, les deux patrons se payent à tout de rôle 6 mois de vacances !

Tout indique que c'est la période des vaches grasses pour les patrons. A nous de pénétrer dans les vastes pâturages en exigeant que nos salaires soient augmentés : les patrons peuvent payer.

Extrait du Bulletin la voix des métallos.

## COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :

G. BEAUJOUR

Adresser

toute correspondance :

EN GUADELOUPE

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

Combat Ouvrier

B.P. 145

75023 PARIS CEDEX

Impression

Imp. ERAVILLE & Fils S.A.R.L.

Commission paritaire

N° 51728